

<p>Nom et coordonnées de l'école École Maternelle Lou Pin Bert 8Chemin de Mougnet 05 57 71 92 62 Commune : LE BARP</p>	<p style="text-align: center;">PROCES-VERBAL CONSEIL D'ECOLE PREMIER TRIMESTRE</p> <p>Date : Le 14/10/2018</p>
--	--

Présents

Présidente (directeur d'école) : Mme NOWAK-PERRET

Inspecteur de l'éducation nationale : Mme LALANNE

Equipe enseignante	Le maire ou son représentant	Représentants parents d'élèves	DDEN
<p>Mme NOWAK-PERRET (Directrice interimaire) Mme COSSON (Adjoint) Mme CHINIARD (Adjoint) Mme GARRIC (Adjoint)</p>	<p>M. BOURVON (adjoint) Mme LALUQUE (adjoint)</p>	<p>Mme HANS Estelle Mme LE DREF PLOQUIN Mme LEMAIRE Mme MAILLOT-CALAMY</p>	

Excusés : Mme LACAM-VIGOUROUX (Psychologue scolaire de l'éducation nationale)
Mme LALANNE (IEN)

Début du conseil d'école : 18h

- Règlement intérieur du conseil d'école -fonctionnement et rôle du conseil d'école-
- C'est une instance qui préside au travail en partenariat entre ECOLE /MAIRIE/PARENTS d'ELEVES
- C'est une réunion institutionnelle où sont prises les décisions qui président au fonctionnement de l'école.
- Il se réunit une fois par trimestre
- Les parents apportent avis et suggestions, ils sont informés d'évènements importants.;
- Cette instance n'aborde ne aucun cas le côté pédagogique de l'école qui est géré par l'IEN et l'IA
- Présentation des membres du Conseil d'école

EDUCATION NATIONALE

I)Fonctionnement de l'école :

a)Règlement intérieur :

L'instruction est obligatoire à partir de 3 ans et l'inscription à l'école maternelle implique l'engagement, pour la famille, d'une fréquentation régulière. Toute absence doit être justifiée. Les familles doivent informer l'école du motif et de la durée probable de l'absence surtout en cas de maladie contagieuse (Tél: 05 57 71 92 62).

Entrée des accompagnateurs dans les locaux : Deux personnes maximum par enfant sont accueillies dans l'école. La vérification d'identité et un contrôle visuel des sacs pourront être effectués.

d) budget municipaux :

Budget fournitures et loisirs, tout est dépensé (les dernières commandes seront passées début novembre). Pour le budget Noël, les cadeaux viendront augmenter les jeux de cour.
budget investissement Les demandes sont à effectuer au printemps pour l'année suivante.

Sont bien arrivés : ordinateur portable, vidéoprojecteur, meuble de rangement et armoire bureau Mme Vidal.

Budget de Noël : 650€. Des achats collectifs vont être faits par les enseignantes. Du matériel de motricité pour la cour et des vélos ;

Budget bus : les classes de PS et PS/MS vont utiliser le budget bus restant pour faire une sortie de Noël en décembre.

Budget de fonctionnement : le budget restant sera utilisé pour du papier repro et des fournitures de Noël.

e) fonctionnement et état financier de l'année n-1 de la coopérative

La coopérative vie grâce à vos dons et aux actions menées par l'école
L'année dernière nous avons reçu un don de 500€ de la fcpe et 300€ grâce à cré'art.
La Coopérative scolaire a permis de mettre en place toutes les manifestations de l'école.
La vente de plants qui aurait dû reprendre cette année est en attente d'une confirmation de notre partenaire ;

f) Rentrée 2019 :

113 élèves répartis sur 4 classes.

Niveau	Effectif	Enseignante	Atsem
PS	26	VIDAL Élisabeth LAVIE Raphaël NOWAK-PERRET Zélie	BARREYRE Jessica
PS/ MS	28 (12PS/16MS)	CHINIARD Pascale	DARRIET Sylvie
MS/GS	29 (6MS/23GS)	COSSON Christine	DELRUE Virginie
MS/GS	30 (6MS/24GS)	GARRIC Laurence	VENDE Chantal

Les parents d'élèves demandent si une stratégie d'inscription dans les écoles maternelles sera adoptée pour envisager une ouverture de classe dans l'une des deux écoles maternelles de la commune ?

Les prévisions d'effectifs étant à la baisse, aucune stratégie ne sera adoptée à court terme.

Nous dépendons désormais de la circonscription d'Arcachon Nord et notre inspecteur est Mme LALANNE. L'équipe du Rased est toujours composée de :

La psychologue scolaire Mme LACAM-VIGOUROUX et par un enseignant spécialisé à dominante relationnel, Mme FOUCHER.

Présentation du Rased par Mme FOUCHER : la psychologue scolaire intervient sur demande des familles ou de l'équipe enseignante. Elle rencontre les familles pour répondre aux questions, faire des bilans, faire de l'accompagnement, orienter les familles si besoin mais elle n'a en aucun cas un rôle de soins. Son numéro : 05 56 88 29 63.

L'enseignante spécialisée travaille sur le comportement de l'enfant, qui est agité, introverti, qui se demande ce qu'il fait là. Elle effectue un bilan en début d'année pour tous les MS, pour vérifier si la socialisation est en place, le langage, l'appétence. Elle intervient aussi en GS, sur les difficultés scolaires, le bilan des GS commencera après les vacances de Toussaint Elle interviendra le jeudi matin.

Les parents des élèves concernés seront informés.

II) Communication : information aux parents : toutes les informations ponctuelles seront affichées sur la porte d'entrée de la maternelle.

a) **Parents/Enseignants :** Réunion de rentrée, rendez-vous individuels, cahier de liaison.

Un panneau Velleda Un panneau Velleda à l'extérieur de l'école est demandé à la mairie par les enseignantes et les parents d'élèves. à l'extérieur de l'école est demandé à la mairie par les enseignantes et les parents d'élèves.

b) **Parents/Direction :** Téléphone/ Mail, rendez-vous (un peu particulier cette rentrée)

c) **Parents/mairie :** Madame LALUQUE communique par mail avec les parents élus. Une réunion par trimestre peut être mise en place si besoin entre la mairie et les représentants de parents.

Les autres parents peuvent contacter la Mairie par téléphone pour solliciter un RDV.

III) Projets de vie de l'école :

a) **Axes généraux :** Le thème de l'année sera : **Les grandes périodes historiques**
Des actions comme : sorties, carnaval, plantation, kermesse seront en lien avec ce thème.

b) **Projet de classe** en lien avec le projet d'école :

Rappel : le projet d'école est axé sur le développement d'une culture littéraire et les archétypes de la littérature enfantine.

Nous mettons en place un projet avec un intervenant extérieur pour de l'éveil musical en rapport avec la littérature enfantine.

c) **Autres Projets :**

Piscine : du 02 Avril 2020 au 02 Juillet 2019 pour les GS. Le jeudi après-midi.

Marché de Noël : le Vendredi 13 décembre à 18h (chorale, exposition des productions, stand restauration). Demande l'aide des parents pour l'installation du matériel et tenue du stand restauration.

Carnaval : Jeudi 19 Mars sur le thème Les grandes périodes historiques

Kermesse : le Vendredi 26 Juin à 18h.

- d) Accueil périscolaire : Une réunion d'information aux parents a été organisée début octobre.
- e) La Mairie va mettre en place des conseils ALSH entre les parents élus et le périscolaire. La fréquence de ces conseils n'est pas encore définie.

IV) Parcours de l'élève.

Rased déjà détaillé précédemment

MAIRIE

I) Travaux :

Sèche-mains : les sèche mains des toilettes des MS/GS vont être retirés. , robinets wc PS, cabane de la cour : un mail a été envoyé par la mairie pour que les enseignantes fassent leur choix. Le choix sera transmis à la Mairie avant les vacances de la Toussaint. ,

II) Budget :

Tracés de cour, caisse à livres, bancs, coffre intérieur motricité, tablettes dans le couloir.
Toutes ces demandes sont inscrites au budget qui sera voté le 18 décembre 2019.

III) Atsems :

Remplacements : comment cela se passe ? L'année dernière il avait été dit que les ATSEMs seraient remplacées au bout d'une semaine d'arrêt. Est-ce toujours le cas ? Oui.

Fin du conseil d'école :

Prochain conseil d'école aura lieu le :

Fait à , le

Le Directeur ou la Directrice,
Président(e) du Conseil d'Ecole

Le Secrétaire de séance :

